



FRONTIÈRES ET INTÉGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST
WEST AFRICAN BORDERS AND INTEGRATION

CHRONIQUES FRONTALIÈRES

BULLETIN SUR LES RÉALITÉS LOCALES RÉGIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST
Avec l'appui du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

www.afriquefrontieres.org



K comme **Kano** +
K comme **Katsina** +
M comme **Maradi** =
K2M

KATSINA STATE



HOME OF HOSPITALITY

Editorial

- Une fois n'est pas coutume ... p.3

The Extremadura region

- «Au cas où les frontières sont des «cicatrices de l'histoire», cette image doit être dépassée au profit de leur développement.» ... p.32

Kano - Katsina - Maradi

Initiative de Coopération transfrontalière

- Le PIT ouvre un nouveau chantier ... p.4
- L'initiative K²M ... p.6
- The ECOWAS Cross-border Initiatives Programme (CIP) ... p.14
- Un espace régional sans frontières ... p.18
- Consensus on border issues ... p.21

Le marché international de Dawanau/Kano

- Le panier à grain de l'Afrique de l'Ouest... p.25
- Un partenariat gagnant... p.29

Les Chroniques frontalières sont publiées en français et en anglais.
Disponibles sur
www.oecd.org/sah
www.afriquefrontieres.org

En partenariat éditorial et financier avec le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest-OCDE

Responsable : Marie Trémolières
CSAO-OCDE
2 rue A. Pascal
75116 Paris-France
marie.tremolieres@oecd.org

Production : Guy-Michel Bolouvi
Sud Communication (Sud-Com Niger)
BP 12952 Niamey-Niger
T: +227 96 98 20 50
F: +227 20 75 50 92
mbolovi@yahoo.fr

Ont participé à ce numéro
Guy-Michel Bolouvi, Marie Trémolières,
Philipp Heinrigs, Ahmed Imam, Hassane Baka,
Yamina Cherrou, Olivier Lefay, Gafar Ajao.

Traduction
Leslie Diamond
Impression OCDE

Le contenu de cette publication
n'engage que les seuls auteurs.

© Copyright : Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite du propriétaire du copyright. Toute demande doit être envoyée à l'éditeur.



Ce numéro spécial a été financé par la Délégation de la commission européenne basée à Niamey.



Chers lecteurs,

Une fois n'est pas coutume. Après les errances habituelles de nos chroniqueurs le long des frontières africaines, un arrêt pour cette édition aux confins des Etats du Nord Nigeria et du Sud Niger. Grâce aux efforts conjugués des populations, des politiques et des bailleurs, le programme d'Initiatives transfrontalières de la CEDEAO prend de l'ampleur.

Ce numéro spécial financé par la Délégation de la commission européenne basée à Niamey met l'accent sur la mise en œuvre de trois plateformes de concertation pour une meilleure circulation des capitaux, des populations et des échanges commerciaux.

Entre interviews et analyses, cet espace qui concentre une formidable dynamique de flux est décrypté dans ses dimensions humaines, économiques, sécuritaires.

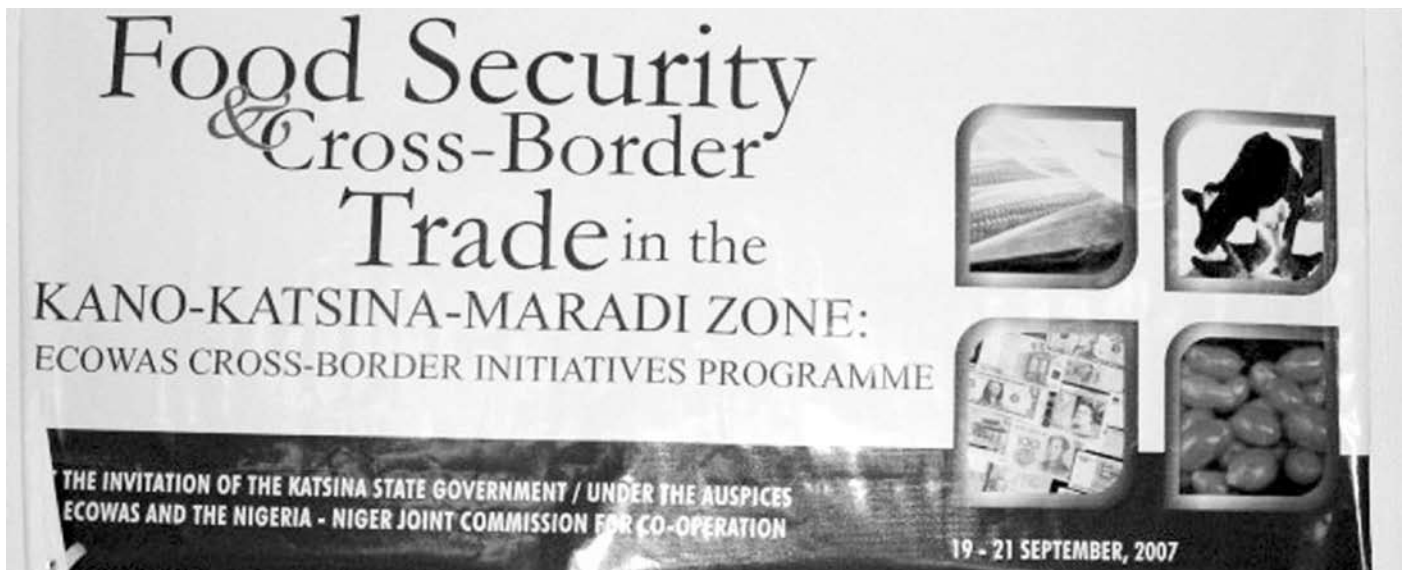
Bonne lecture !

La rédaction



Kano - Katsina - Maradi
Initiative de Coopération Transfrontalière

Le PIT ouvre un nouveau chantier



Avec le Nigeria et le Niger, en septembre 2007, le PIT a ouvert son 4ème chantier. Avant l'axe Kano-Katsina-Maradi, il y a eu la zone Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso, la Sénégambie méridionale et le bassin du Karakoro. Le Programme d'initiatives transfrontalières de la Cedeao poursuit sa maturité.

Pour l'accompagner, la conférence des Chefs d'État de la Cedeao tenue à Accra le 15 juin 2007, a adopté l'objectif stratégique de « transformer l'Afrique de l'Ouest en un espace sans frontières permettant à la région d'évoluer, à l'horizon 2020, vers une Cedeao des peuples ».

Dans le même esprit, le plan stratégique 2007 - 2010 de la Commission de la Cedeao escompte des résultats : « Les frontières sont sécurisées et fluides; de nombreux projets de coopération transfrontalière entre les populations frontalières sont mis en œuvre ».

L'instrument opérationnel de cette ambition est le Programme d'initiatives Transfrontalières (P.I.T).

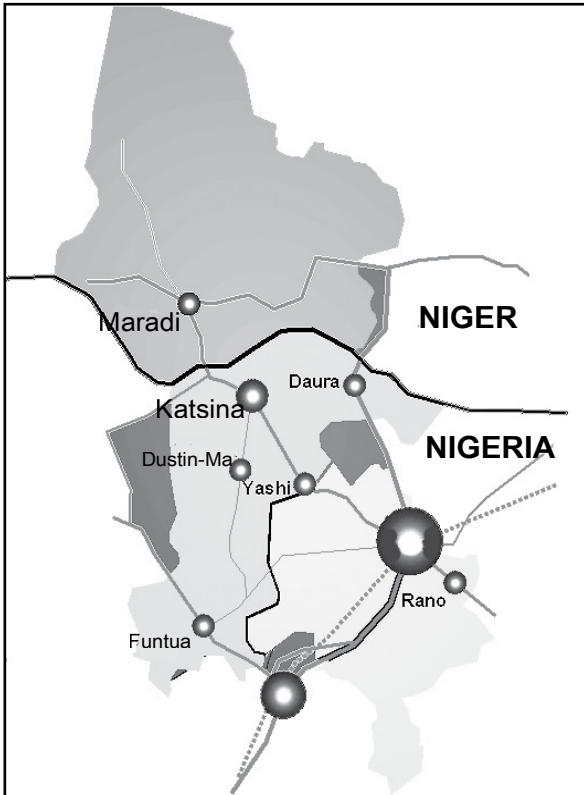
Le lancement du PIT entre le Nigeria et le Niger est une preuve supplémentaire de la vitalité possible de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest.

Il est aussi l'occasion pour les « Chroniques Frontalières » de faire avec vous un arrêt plus exhaustif sur le PIT.

Sur le thème majeur de gestion de la « Sécurité alimentaire », le couloir d'échanges ouest africain parmi les plus denses qu'est l'axe transfrontalier allant de Kano dans le Nord Nigeria à Maradi dans le Sud Niger en passant par Katsina (Nord Nigeria) a fait son entrée dans le processus d'intégration transfrontalière conduit par le programme de coopération transfrontalière de la Cedeao.

Le P.I.T de la Communauté est une idée qui a fait son chemin depuis début 2000 même s'il n'est entré dans le circuit officiel que fin 2004 avec l'annonce du Secrétariat exécutif.

La Cedeao y voit alors un outil favorable à la mise en œuvre de projets de



(Burkina) dénommée « zone S.K.Bo » ; la zone dite de la « Sénégal méridionale » entre la Gambie, la Guinée Bissau et le Sénégal ; la zone du « grand lac » ou « Bassin du Karakoro » entre le Mali et la Mauritanie.

Sous tutelle de la Cedeao et de la Commission Mixte Nigéro-Nigériane de Coopération (CMNNC), la ville de Katsina, capitale de l'Etat du Nord Nigeria du même nom, mitoyenne de la région de Maradi au Sud Niger, a abrité du 19 au 21 septembre 2007, l'atelier de lancement de l'initiative transfrontalière.

Cet atelier, co-organisé par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (Csa) et Few's Net/USAID avec l'appui financier de la Délégation de l'Union européenne à Niamey et les

L'Atelier conjointement ouvert par le Ministre nigérian de l'Intérieur, S.E. Godwin O. Abbe, et le Gouverneur de l'Etat de Katsina, S.E. Barrister Ibrahim Shema, représenté par le Vice-Gouverneur S.E. Barrister Sirajo Umar Damari a permis aux participants d'esquisser les composantes d'une initiative transfrontalière centrée autour de la double problématique de la sécurité alimentaire et des échanges transfrontaliers.

Ces composantes ont été présentées sous forme de trois plateformes et d'un programme « Communication » :

- Information sur les marchés vivriers
- Circulation transfrontalière des marchandises
- Circulation transfrontalière des capitaux
- Amélioration de la diffusion de l'information par la mise en réseau de radios.

La première phase de mise en œuvre de l'initiative (deux ans) sera placée sous l'égide de la Commission mixte nigéro-nigériane de coopération (cf. Chroniques Frontalières n°07, septembre 2007). Le processus dans cette zone remonte également à une poignée d'années de reconnaissance de terrain conduite par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et Enda/Diapol.

coopération transfrontalière d'initiatives locales sur l'ensemble des zones frontalières de l'Afrique de l'Ouest.

Le 18 janvier 2005, lors d'un conseil des Ministres des affaires étrangères de la Cedeao, le PIT ainsi annoncé prend la forme d'un mémorandum intitulé « le concept de pays-frontière ou l'intégration de proximité ».

Le même Conseil adopte ce mémorandum et demande au Secrétariat exécutif de généraliser la coopération transfrontalière à l'ensemble des frontières ouest africaines.

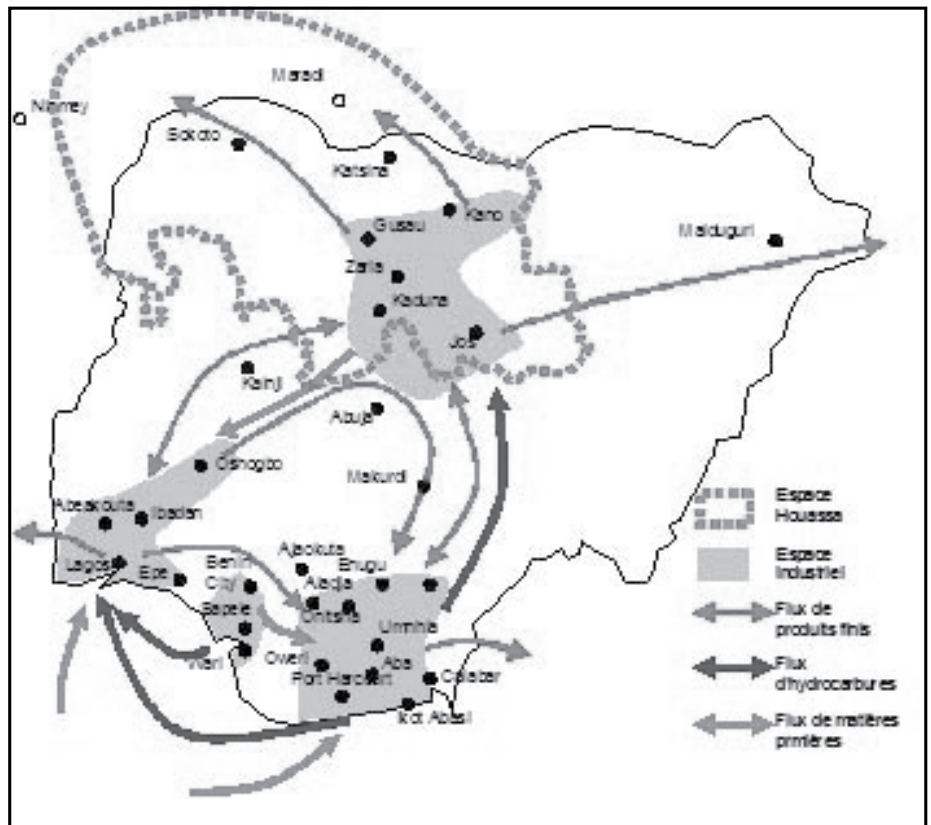
En février 2005, le secrétaire exécutif informe les Ministres des affaires étrangères du lancement du P.I.T

Suit le 9 janvier 2006, un deuxième mémorandum intitulé « Bilan et perspective de la mise en œuvre du Programme d'initiatives Transfrontalières » et un plan stratégique 2007 - 2010 approuvé par les États membres en juin 2007 qui prévoit la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'appui à la coopération transfrontalière.

Entre l'annonce de 2004 et le plan stratégique de 2007, le PIT a pris le temps de convaincre et de s'appuyer sur les réalités du terrain avec des opérations pilotes.

En l'occurrence, celles en cours d'exécution dans trois zones transfrontalières : la zone Sikasso (Mali), Korhogo (Côte d'Ivoire) et Bobo Dioulasso

bureaux du PNUD à Niamey et Abuja, a réuni des représentants des acteurs locaux publics et privés, des structures nationales en charge des frontières et de la sécurité alimentaire, des gouvernements, des organisations régionales et internationales concernées.



Kano - Katsina - Maradi

Initiative de coopération transfrontalière



L'initiative K²M s'inscrit dans le cadre macro régional (lire : La nécessité de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest) voulu par les États membres de la Cedeao. Elle s'insère également dans un cadre local spécifique.

La zone K²M est en effet au cœur du « Kasar Hausa » qui s'étend sur 83 000 km² et compte plus de 50 millions d'habitants, entre le Nigeria et le Niger.

Les trois villes de Kano, Katsina et Maradi constituent l'un des plus anciens couloirs d'échanges, ouvert depuis des siècles au Golfe de Guinée, à l'Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

Uni par des liens sociaux et culturels anciens, très densément peuplé et doté d'un réseau urbain dense organisé autour de l'agglomération de Kano, cet espace illustre la polarisation de l'économie nigérienne par le Nigeria le long des 1 500 km de frontières.

Les échanges commerciaux y sont intenses : bétail du Niger, céréales et produits manufacturés du Nigeria ou encore produits réexportés vers le Nigeria.

Plus d'actualité, des situations d'insécurité alimentaire graves ont été observées au Niger pendant la période de soudure 2005.

Elles ont motivé en mai 2006 une mission de terrain et une réflexion conjointes d'un panel d'organismes : Csa, Cilss, Fewes Net, Pam, Pnud, Unicef, Ocha, Resimao et une étude élargie au

Niger, Nigeria, Tchad et Cameroun par le Cilss, Fewes Net, Pam et l'Université de Californie/Berkeley.

Ce rapport de mai 2006 met en évidence les potentialités et les enjeux d'une initiative de coopération transfrontalière portée par les acteurs locaux.

La conjoncture dans cette zone oriente donc le PIT vers des initiatives susceptibles de :

- Contribuer au processus d'intégration régionale par le renforcement des solidarités et des activités économiques et sociales transfrontalières ;
- Mettre en place des systèmes et outils transfrontaliers intégrés et concertés de libre circulation des biens, des personnes et des capitaux ;

L'initiative K²M

- Implanter des systèmes et outils transfrontaliers intégrés et concertés de veille et de gestion des crises alimentaires.

Afin de donner toute chance de succès à l'initiative, l'Atelier a décidé de procéder par étapes en partant d'une phase préalable dite « Phase 1 » qui consistera à :

- Concevoir et mettre en œuvre par la concertation, un système harmonisé de collecte et de diffusion de l'information sur les marchés vivriers ;
- Mettre en place un mécanisme d'amélioration par la concertation, de la circulation transfrontalière des marchandises, et des capitaux.

Mise en œuvre de la phase 1



Les acteurs locaux réunis à Katsina en septembre 2007 ont demandé aux organisateurs de l'Atelier de rédiger des éléments de concept et de proposition de mise en œuvre de cette phase

I. Ce document de référence doit :

- Situer l'initiative K²M dans la problématique générale de la coopération transfrontalière ouest africaine ;
- Rappeler l'architecture technique et organisationnelle de l'initiative ;
- Compléter cette architecture par des propositions de mise en œuvre et identifier les questions en suspens ;
- Proposer les éléments de références d'une étude de faisabilité technique,

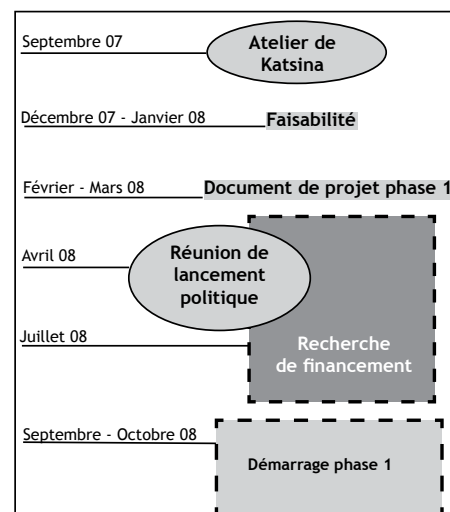
organisationnelle et financière de l'initiative K²M.

Cette étude de faisabilité doit permettre d'approfondir la réflexion sur l'ensemble des éléments de l'initiative avec les acteurs locaux concernés : en particulier les gouvernorats, les services locaux des gouvernements (agriculture, élevage, commerce, douane, police...), les associations de producteurs agricoles, d'éleveurs, de commerçants, les « chefs » des marchés et les banquiers, etc.

Le document de projet devra ensuite être soumis à une réunion politique associant, sous l'égide de la Commission mixte nigéro-nigériane de coopération et de la Cedeao, les gouvernements du Niger et du Nigeria ainsi que des représentants des acteurs locaux publics et

privés, des organisations régionales et internationales.

Le schéma du processus sera le suivant :



Organisation générale de la phase 1

Pour être efficace la coopération transfrontalière est définie aux confins de trois échelles géographiques de développement et par conséquent impliquant trois types d'acteurs.

La mise en œuvre d'un projet de coopération transfrontalière associe l'ensemble de ces acteurs dans un cadre de coopération régionale et, s'appuie sur le leadership politique des États tout en laissant s'exprimer l'initiative locale.

Ces acteurs dont la coopération est déterminante pour la mise en œuvre du PIT dans la zone K²M sont :



Des acteurs locaux de la chambre de commerce de Kano.

Les acteurs locaux : Ils sont les porteurs des initiatives locales : représentants locaux des Etats, élus locaux et société civile au sens large (opérateurs privés, associations..).

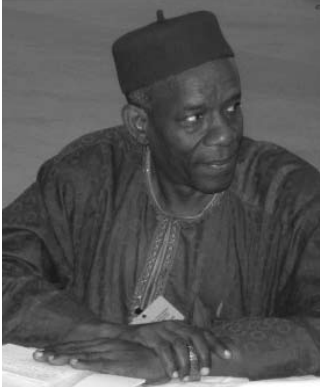


Réunion à la Chambre de Commerce de Maradi

Ils doivent être les initiateurs directs des projets de coopération transfrontalière, les porteurs de propositions et les acteurs de leur mise en œuvre.



Concertation entre Laouali Ibrahim de Fewsnat/Usaid et le directeur de la chambre de commerce de Jibia



Commission nationale des frontières du Niger

Les acteurs nationaux : Ils sont les représentants des gouvernements centraux. Il s'agit notamment, des ministères de tutelle de la « National Boundary Commission » du Nigeria, de la « Commission nationale des frontières » du Niger ainsi que des services en charge des questions de sécurité alimentaire dans les deux pays. Ils ont un rôle essentiel à jouer. Au-delà de la facilitation des initiatives locales, il leur appartient d'intervenir en amont pour donner la légitimité indispensable à la coopération transfrontalière. En d'autres termes, l'Etat se trouve au centre du dispositif dont il est le moteur politique.



National boundary commission



Gouvernement du Nigeria



Commission mixte nigero-nigériane de coopération



Cilss

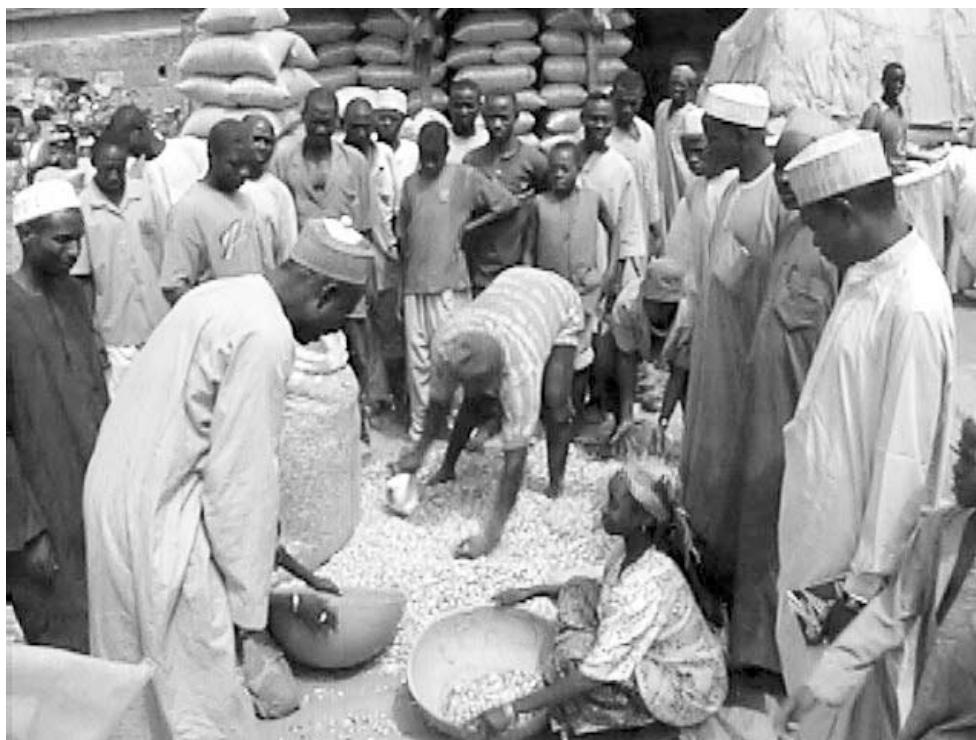


La coopération transfrontalière d'initiative locale renforce la légitimité des Etats dans la construction régionale, en rapprochant les populations du processus d'intégration régionale impulsée par les acteurs étatiques.



Les acteurs régionaux, multilatéraux (la Cedeao mais également le Cilss) et **bilatéraux** (la Commission mixte nigéro-nigériane de coopération). Ces acteurs sont mandatés par les États pour construire la coopération et l'intégration régionales.

Cadre institutionnel et organisation générale



L'atelier de Katsina a décidé que :

- L'initiative K²M s'inscrira dans le PIT de la Cedeao dont elle sera l'une des opérations pilotes. Les modalités de l'implication de la Commission de la Cedeao dans la gouvernance de l'initiative restent à préciser». Toutefois, elle n'a pas vocation à interférer directement dans la mise en œuvre des opérations de terrain. Elle apporte un parrainage politique.

- L'initiative sera mise en œuvre sous l'égide de la Commission mixte nigéro-nigériane de coopération. La nature juridique et la gouvernance bi-nationale de la CMNNC lui confèrent le statut idéal pour animer un comité d'orientation de l'initiative K²M (COIK²M) dans lequel seraient représentés la Commission nationale des frontières du Niger et la «National Boundary Commission» du Nigeria. La CMNNC a ainsi un rôle politique fondamental à jouer.

- Au travers des trois plateformes et du pro-

gramme « Communication », l'Initiative doit favoriser l'expression des acteurs locaux publics et privés (associations de producteurs, de commerçants, de transporteurs, banques, radios, associations de la société civile, etc.). Evidemment, l'implication des autres acteurs nationaux, régionaux et internationaux en charge des problèmes de sécurité alimentaire est indispensable bien que les modalités de leur implication restent à définir.

L'esprit de l'Atelier est que les plateformes soient le lieu privilégié d'expression de l'initiative locale (publique et privée).

Mais il n'exclue en rien les gouvernements centraux. Bien au contraire leur présence est essentielle car un bon nombre de décisions nécessite un dialogue approfondi avec les autorités politiques et administratives des gouvernements du Niger et du Nigeria. Il en est de même de l'implication des organisations régionales ou internationales telles le Cilss, Fews Net, Mitsowa..., pour ce qui concerne l'information sur les marchés. Chaque plateforme requiert la coopération d'acteurs à divers niveaux en tant que cadre de dialogue régulier pour travailler autour d'objectifs spécifiques du PIT en zone K²M.

En sa qualité de maître d'ouvrage de l'initiative K²M, la CMNNC se doit de communiquer autour des travaux des plateformes. La communication est capitale au succès des opérations et l'atelier ne s'y est pas trompé en proposant la mise en réseau des radios émettant de part et d'autre de la frontière.





Les Plateformes

«Information sur les marchés vivriers»

De cette plateforme il est attendu :

- La formulation de propositions d'harmonisation des méthodes de collecte des données sur les prix, quantités et flux sur le moyen terme.
- L'identification/cartographie de marchés de référence et constitution d'une base commune d'enquête.
- Le renforcement des partenariats opérationnels entre les systèmes d'information sur les marchés du Niger et du Nigeria.
- L'identification des besoins des opérateurs économiques (producteurs, commerçants, gestionnaires de marchés, transformateurs, transporteurs) en informations. Celles-ci devraient porter sur les prix, quantités et flux

commerciaux ainsi que sur les appels d'offres publics pour la constitution des stocks de sécurité alimentaire ou de gestion des crises alimentaires.

- La négociation avec les opérateurs GSM intervenant au Niger et au Nigeria d'un accord sur la diffusion de l'information par le téléphone portable.

L'enjeu de cette plateforme est de rapprocher les producteurs d'information des opérateurs locaux qui sont également des «consommateurs» mais qui ne sont aujourd'hui pas pris en compte.

Cette démarche opérationnelle pourrait servir de moteur pour l'harmonisation des méthodes, le choix partagé des marchés de référence, etc.

Les membres identifiés pour cette plateforme sont:

- Les gestionnaires des quatre grands marchés de la zone (Dawanau, Katsina, Jibya, Maradi)
- Les associations de commerçants/transporteurs de ces marchés
- Des associations de la société civile
- Les instances publiques des États de Katsina et Kano et de la Région de Maradi en charge du commerce, de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire
- Les instances gouvernementales du Niger et du Nigeria en charge du commerce, de l'agriculture, de l'élevage et de la sécurité alimentaire, y compris les systèmes nationaux d'information.

- Les institutions régionales et internationales travaillant ou désireuses de travailler sur les systèmes d'information.

La question qui se pose ici est de savoir comment garantir une participation



«Circulation transfrontalière des marchandises»

Les travaux de cette plateforme doivent permettre :

- La définition des modalités :
 - de mise en réseau des marchés de Dawanau, Katsina, Jibya, Maradi;
 - du suivi de ce processus dont l'objectif est de contribuer à une rationalisation des contrôles au niveau des marchés.
- L'animation d'un dialogue permanent entre les opérateurs des marchés, les forces de contrôle (police, douane, services sanitaires, etc.) et les responsables politiques locaux.
- La formation des opérateurs économiques sur le comportement à adopter face aux différents types de contrôles exercés par les forces de police, douanes, services sanitaires etc.

Il s'agit pour cette plateforme, et essentiellement par la concertation et dans la durée, de concevoir et de mettre en œuvre un système de rationalisation et de fluidification des contrôles de marchandises. L'atelier de Katsina a montré qu'il existe en la matière des hypothèses de travail intéressantes. Entre autres, l'idée de réunir sur un marché l'ensemble des contrôles et d'apposer sur les camions contrôlés, une vignette leur permettant de circuler sans être arrêtés. Les membres identifiés sont:

régulière des organisations régionales et internationales travaillant dans le domaine de l'information sur les marchés ?●



- Les gestionnaires des quatre grands marchés de la zone;
- Les associations de commerçants/transporteurs de ces marchés ;
- Les instances publiques des États de Katsina et Kano et de la Région de Maradi en charge des contrôles de sécurité, douaniers et sanitaires.

L'enjeu ici est la mise en réseau des marchés, présentée comme condition du succès de cette plateforme. L'étude de faisabilité devra préciser les modalités de conception des modules de formation des opérateurs économiques.

La question est ici de savoir comment garantir la participation effective aux travaux de toutes les forces de contrôle et comment impliquer leurs ministères de tutelle ?●



«Circulation transfrontalière des capitaux»



Cette plateforme a mission :

- D'établir un état des lieux précis de l'ensemble du système de transactions financières et d'opérations commerciales dans la zone K²M.
- D'engager le dialogue avec le réseau Ecobank et d'autres banques commerciales pour l'installation d'autres succursales en vue de diversifier l'offre de services de ces établissements dans la zone K²M.
- D'approfondir la réflexion sur le développement d'un système de paiement transfrontalier par carte bancaire sur les modèles de ce qui existe déjà au Nigeria.
- D'améliorer les mécanismes existants de constitution de stocks publics (élargissement et fluidification des systèmes d'appel d'offre, amélioration des circuits financiers, etc.) en associant au débat les gouvernements des deux pays, les opérateurs publics et privés commerciaux et financiers de la zone K²M.
- De réfléchir sur le développement et la mise en réseau de structures de microcrédit au service du commerce de petite et moyenne envergure (notamment pour faciliter les transferts d'argent).
- De réfléchir à la création d'un système spécifique de financement du commerce de bétail, s'inspirant des travaux entrepris sous l'égide du CILSS sur la «Banque des Éleveurs».

Les membres potentiels de cette plateforme sont:

- Les gestionnaires des quatre marchés

Mise en réseau des radios

- Les associations de commerçants/transporteurs
- Les associations de producteurs agricoles et d'éleveurs
- Les Banques
- Les instances publiques des États de Katsina et Kano et de la Région de Maradi en charge des transactions financières
- Les instances publiques des gouvernements du Niger et du Nigeria en charge des stocks de sécurité alimentaire.

L'enjeu ici est triple :

1) la recherche, avec les opérateurs bancaires de systèmes plus efficaces de transactions monétaires ;

2) une réflexion opérationnelle sur l'amélioration des mécanismes d'achat de stock par les autorités publiques, notamment celles du Niger;

3) des discussions sur le micro crédit et les crédits commerciaux aux éleveurs.

Il reste à définir dans quelle mesure les banques centrales du Niger et du Nigeria doivent être impliquées ?●

L'initiative porte en priorité sur la mise en réseau transfrontalier des radios émettant dans la zone K²M dans le but de :

- Diffuser localement les informations sur les prix et quantités, les taux de change.
- Diffuser localement les droits et devoirs des populations au regard des textes de la Cedeao et des législations nationales en matière de circulation des personnes, des biens et des capitaux.
- Diffuser toutes autres informations utiles pour la sécurité alimentaire et la fluidité du commerce et des transactions financières dans la zone K²M.
- Faire connaître l'initiative K²M et de l'évolution des travaux.

Le démarrage et le développement de ce programme ne sont pas nécessairement liés aux travaux des trois plateformes. La diffusion des prix, des taux de change, des textes de la Cedeao sur la libre circulation, etc... peut commencer rapidement.



Le programme de communication et d'information peut également s'enrichir avec la réalisation :

- d'un «annuaire transfrontalier» répertoriant les coordonnées des services publics, associations de commerçants de

transporteurs, marchés, etc.

- de petites «plaquettes d'information» en langue locale.

L'aspect communication s'impose comme un investissement indispensable

ble au-delà de la proposition de création d'un «Réseau des radios».

Pour ce qui concerne la promotion de la coopération frontalière et des opérations PIT en particulier, l'exemple concret est la mise à disposition de certains supports par le Csa0 avec l'appui d'Enda Diapol.

Entre autres, le site web <http://www.afriquefrontieres.org/> qui catalyse des échanges d'expériences et d'analyse, permet la diffusion d'un grand nombre de fiches pédagogiques et lettres d'information. Et aussi ce magazine que vous avez entre les mains : «*Les chroniques frontalières*» régulièrement diffusé depuis 2004 et basé sur des enquêtes de terrain. Il témoigne de la vitalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest.

Ce travail de communication a largement facilité la diffusion de l'idée de la coopération transfrontalière ainsi que des processus et des méthodes permettant de la concrétiser. Il a également facilité la sensibilisation politique et les échanges d'expériences.

La circulation de l'information permet de capitaliser les avancées et de partager les connaissances sur les espaces frontaliers. Dans le contexte K²M également, la communication est indispensable pour faire connaître l'Initiative, informer les populations et les acteurs locaux sur les outils retenus par les plateformes ou encore pour diminuer le fossé entre la connaissance par les Institutions et par les acteurs frontaliers.

La concrétisation de ces plateformes soulève toutefois un grand nombre de questions. Comment monter le projet techniquement ?

Comment l'organiser institutionnellement en garantissant d'une part la responsabilisation des États concernés et, d'autre part la liberté de l'initiative locale ?

Comment impliquer les structures nationales, régionales et internationales travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire ?

Le rideau s'est abaissé sur l'atelier de Katsina par cette phase 1 d'étude de faisabilité en ouvrant un chantier où tous les acteurs restent sollicités pour des idées et suggestions.●



Le Programme d'Initiatives Transfrontalières (P.I.T) de la CEDEAO

De 2004 à 2007 le PIT de la Cedeao a fait du chemin. Le processus est résolument en marche et peut déjà faire école. L'Union africaine, en l'occurrence veut s'en inspirer au travers de son programme Frontière. «Les Chroniques Frontalières» vous en donne les grands repères.

- Fin 2004, le secrétariat exécutif de la Cedeao annonce l'intention de se doter d'un Programme d'initiatives Transfrontalières avec l'objectif de favoriser la mise en œuvre de projets de coopération transfrontalière d'initiative locale sur l'ensemble des zones frontalières de l'Afrique de l'Ouest.

- Le principe du P.I.T est soumis le 18 janvier 2005 au conseil des Ministres



Le siège de la Cedeao à Abuja

des affaires étrangères de la Cedeao en un mémorandum intitulé «le concept de pays-frontière ou l'intégration de proximité». Le conseil adopte ce mémorandum et demande au secréta-

riat exécutif de généraliser la coopération transfrontalière.

- En février 2005, le secrétaire exécutif écrit à l'ensemble des Ministres des

affaires étrangères pour les informer du lancement du P.I.T

- En 2005, la Cedeao produit un projet de Convention juridique communautaire destiné à donner à la coopération transfrontalière ouest africaine des bases légales.

En 2006, le projet est présenté devant les Ministres en charge des questions d'intégration régionale et d'aménagement du territoire. La Convention est inscrite à l'ordre du jour du sommet des chefs d'Etats de la Cedeao (début 2008).

Cette convention donne à la coopération transfrontalière un niveau d'application uniforme sur toutes les frontières intérieures permettant aux États et aux collectivités locales de s'impliquer directement dans des opérations de coopération transfrontalière en exerçant leurs compétences dans les limites du droit interne de chaque État membre.

Toutefois, la limitation du champ d'application peut être déterminée par les

États membres, les collectivités locales ou autorités territoriales.

- Le 9 janvier 2006, le secrétariat exécutif présente devant le conseil des Ministres des affaires étrangères, un deuxième memorandum intitulé «Bilan et perspective de la mise en œuvre du Programme d'initiatives Transfrontalières».

- Le plan stratégique 2007 - 2010 approuvé par les chefs d'État des États membres prévoit la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'appui à la coopération transfrontalière (objectif n° C-TCTMoPIM O2 EO2 A2.3). Cette stratégie s'appuie sur le P.I.T.

L'épreuve du terrain

Trois opérations pilotes sont actuellement en cours d'exécution dans le cadre du P.I.T :

- Sikasso (Mali), Korhogo (Côte d'Ivoire) et Bobo Dioulasso (Burkina)**
- **S.K.Bo** : Le processus est lancé à l'oc-

casion d'un atelier à Sikasso fin septembre 2005, sous l'égide des ministres de l'administration du territoire du Burkina Faso et du Mali, co-organisé par l'Unowa, le Pdm, le Csa0 avec la participation active de la Dnf (Direction nationale des frontières) du Mali.

Le Cilss et l'Uemoa s'associent aux travaux. Un plan d'action est formulé contenant 19 propositions d'activités frontalières.

Les Pnud Bamako et Ouagadougou financent une assistance technique locale à ce processus sur 6 mois à partir de janvier 2007.

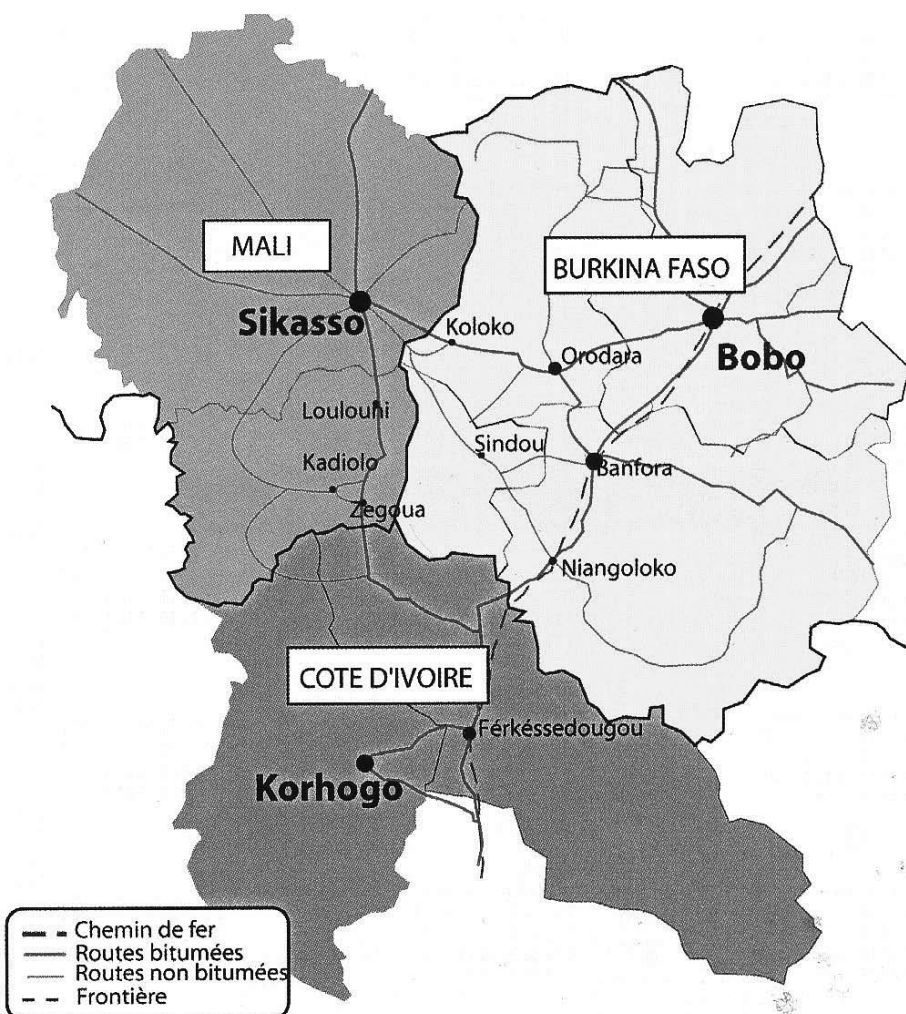
En raison de la situation politique ivoirienne, le travail ne concerne pour



l'instant que les zones burkinabé et malienne malgré une demande des acteurs locaux d'y inclure la zone limitrophe de la Côte d'Ivoire.

Quatre activités sont lancées :

- 1) Le réseau des radios « Kurumba » de la zone transfrontalière lancé avec l'appui du Pdm en juin 2006 ;
- 2) La création de filières transfrontalières de production et de commercialisation (notamment fruitières) ;
- 3) Un annuaire transfrontalier des administrations ;
- 4) La mise en réseau des structures frontalières de santé.





• **Sénégambie méridionale (Gambie, Guinée Bissau et Sénégal)** : L'opération pilote est lancée à l'occasion d'un atelier co-organisé par Enda Diapol et le Csa à Ziguinchor fin octobre 2005 avec l'appui financier de l'Acdi et de la Coopération Autrichienne pour le Développement. La réunion de plus d'une centaine de personnes représentant les associations locales, les collectivités locales, les services techniques, les Etats, les organisations intergouvernementales et les partenaires au développement, aboutit à la formulation d'un plan d'action comprenant 19 propositions afin d'amorcer une dynamique d'actions et d'échanges. Les activités portent sur la sécurité transfrontalière, l'aménagement de

pistes de production ainsi que la filière économique apicole. Un Réseau transfrontalier des radios communautaires est mis en place et un Festival des peuples transfrontaliers organisé. Ces activités sont appuyées par Enda-Diapol en collaboration avec la Gtz-Procas et l'appui ponctuel du Csa.

• **Gestion concertée du bassin du Karakoro le « grand lac » entre le Mali et la Mauritanie** : Ce Programme transfrontalier d'aménagement du bassin résulte d'un long plaidoyer effectué par le Grdr (Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural) dans le bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) depuis plus d'une trentaine d'années.

Il s'appuie sur de nombreux accords et conventions de coopération frontalière liant le Mali et la Mauritanie depuis les indépendances. La réunion de lancement officiel à Nouakchott (Mauritanie) coordonnée par le Grdr en septembre 2006 est co-financée par le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (Ccf), le Csa, la délégation de la Commission européenne en Mauritanie et Enda/Diapol.

Un atelier des acteurs locaux et la formulation d'un plan de développement transfrontalier en cours de démarrage (infrastructures, ressources naturelles, dynamiques de l'économie locale) est organisé suivi par une réunion de clôture de la phase I en janvier 2008. Pour



information, le prochain numéro des Chroniques y sera consacré.

Perspectives

La Commission de la Cedeao est en cours de négociation avec le Pnud et la Coopération suédoise pour la mise en œuvre d'un projet régional intérimaire d'appui à la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest.

La durée du projet est de un an et vise à :

- Consolider et capitaliser les acquis des opérations pilotes ;
- Formuler un programme triennal (y compris un fonds régional de financement des initiatives transfrontalières sur le terrain) visant à systématiser la

coopération transfrontalière à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.

Implication de l'Uemoa et du Cilss

Le Programme Économique Régional (PER) 2004 - 2008 de l'Uemoa comporte un important volet d'appui à la coopération transfrontalière. Six zones ont été identifiées.

Le Cilss est engagé depuis plusieurs années dans les enjeux transfrontaliers de la sécurité alimentaire.

Il est, aux côtés de FewNet/USAID et du Csa, l'un des principaux supporters de l'initiative K²M.

Il développe un programme élargi de suivi des marchés transfrontaliers en Afrique de l'Ouest.

Le Programme Frontière de l'Union africaine

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Inspirée par l'expérience ouest africaine, la Commission de l'Union Africaine s'est saisie du dossier coopération transfrontalière fin 2006. Après un processus de consultation avec les États membres, une réunion ministérielle tenue à Addis Abeba en juin 2007 formalise le programme en lui assignant les objectifs suivants :

- La facilitation et l'appui à la délimitation et la démarcation des frontières africaines qui ne l'ont pas encore été.
- Le renforcement des dynamiques d'intégration mises en œuvre dans le cadre des Communautés économiques régionales et d'autres initiatives régionales de coopération de grande ampleur.
- Le développement, dans le cadre des Communautés économiques régionales et d'autres initiatives de coopération régionale, de la coopération transfrontalière de proximité ou d'initiative locale; et
- Le renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des frontières, y compris le développement de programmes spéciaux d'éducation et de recherche.

Une réunion organisée à Djibouti en décembre 2008 finalise ce plan d'action qui s'appuie sur une matrice d'activités frontalières.

Un espace régional sans frontières

Discuter de la nécessité de la coopération transfrontalière n'est plus aujourd'hui de mise. Partout, l'usage est à la mise en pratique, à la projection sur les dividendes de l'exploitation commune des similarités, diversités et complémentarités. Le concept des frontières sources de richesses a évincé celui des frontières barrières. La Cedeao est parmi les pionniers sur le continent.

mie ouest africaine dans la mondialisation. Par ailleurs, il existe une corrélation entre la fluidité des migrations circulaires, intra-régionales et la pression migratoire.

En effet, il reste établi que cette fluidité participe à la réduction de la pression migratoire sur les frontières extérieures de la CEDEAO.»

Le plan d'action met alors en avant la nécessité «d'accorder une attention aux frontières et aux espaces transfrontaliers et d'opérationnaliser un fonds régional de Coopération transfrontalière qui permettra :

lière qui permettra :

1) de faciliter la libre circulation à travers des actions concrètes telles que la mise en place de postes frontaliers conjoints, de marchés frontaliers, de postes de santé communs, d'écoles partagées, etc;

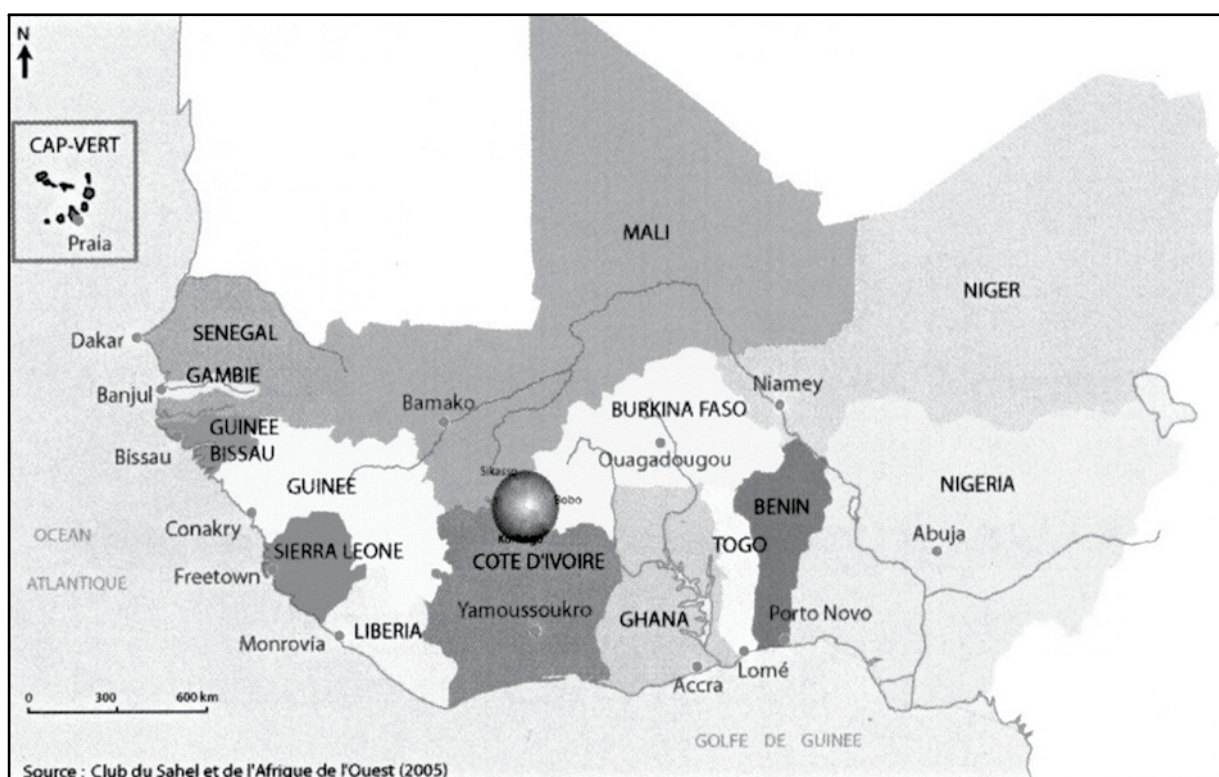
2) d'appuyer les populations frontalières par des actions de

développement à la base en direction des populations les plus pauvres et les plus marginalisées ;

3) de développer les relations de bon voisinage ancrées dans les réalités de terrain entre les pays membres de la Cedeao et entre l'espace Cedeao et ses voisins ».

Cette démarche résulte d'une vision futuriste de la dynamique de développement global de la région.

A l'époque des indépendances, l'Afrique de l'Ouest est peu peuplée et sa population concentrée sur la côte et autour des grandes villes sahéniennes.



Depuis maintenant une décennie, la Cedeao avait intégré le concept de «pays frontière» et inclus la coopération transfrontalière dans son agenda et, en aboutissement positif, sa conférence des Chefs d'État tenue à Accra le 15 juin 2007, a adopté l'objectif stratégique de «transformer l'Afrique de l'Ouest en un espace sans frontières permettant à la région d'évoluer, à l'horizon 2020, vers une Cedeao des peuples».

Dans le même esprit, le plan stratégique 2007 - 2010 de la Commission de la Cedeao, ens'appuyant sur son Programme d'initiatives Transfrontalières (P.I.T), se promet une région où : «Les frontières

sont sécurisées et fluides; de nombreux projets de coopération transfrontalière entre les populations frontalières sont mis en œuvre».

En fait, le développement de la coopération transfrontalière est l'un des axes majeurs du «Plan d'action migrations et développement» défini dans le cadre de l'approche commune de la Cedeao sur les migrations adopté au niveau ministériel le 14 juin 2007 à Abuja.

Ce plan d'action souligne que : «La libre circulation à l'intérieur de l'espace Cedeao est une composante essentielle de l'intégration régionale, qui elle-même est l'une des conditions d'une meilleure insertion de l'écono-

Entre 1960 et 2006, la population totale est multipliée par plus de 3,5; passant de 87 à près de 310 millions d'habitants.

Cette dynamique démographique est accompagnée par une forte urbanisation. Autour des nouvelles villes, les espaces ruraux agricoles se densifient. Il apparaît que les espaces d'échanges se rejoignent progressivement par delà les frontières nationales. Jadis marginalisées, beaucoup de zones frontalières abritent désormais des grands marchés agricoles.

La carte du réseau urbain confirme cette évolution. Elle montre qu'entre les pays sahéliens et côtiers, il existe aujourd'hui une cinquantaine de villes de plus de 50 000 habitants dans un périmètre de 150 km autour des lignes frontalières. Les échanges s'y intensifient.

Les frontières sont les lieux de passage de la majorité des échanges lointains entre le marché mondial et les pays enclavés et entre pays sahéliens et pays côtiers. La prise en compte de ces espaces, de leurs potentiels mais aussi des risques spécifiques dont ils sont porteurs dans les stratégies de coopération et d'intégration régionale devient une nécessité.

La Cedeao se voit en devoir d'assumer son rôle d'organe de coopération économique entre pays partageant des frontières communes, ainsi qu'un projet de vivre ensemble.

Lire le présent et prévoir demain commande à la Cedeao de «promouvoir la coopération et l'intégration dans la

perspective d'une Union économique de l'Afrique de l'Ouest (...)».

Son Traité s'ajuste et prévoit dans son article 3.2 « (...) la création d'un marché commun à travers :

- La libéralisation des échanges par l'élimination entre les États membres, des droits de douane à l'importation et à l'exportation des marchandises et l'abolition des barrières non tarifaires en vue de la création d'une zone de libre échange au niveau de la Communauté ;

- L'établissement d'un tarif extérieur commun (TEC) et d'une politique commerciale commune à l'égard des pays tiers ;

- La suppression entre les États Membres des obstacles à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux ainsi qu'aux droits de résidence et d'établissement (...)».

Ces mesures d'approfondissement de la coopération et de l'intégration régionale s'avèrent incontournables.

L'étroitesse de nombreux marchés nationaux d'Afrique de l'Ouest compromet la compétitivité des productions régionales par rapport à la concurrence, notamment chinoise, américaine et européenne.

Seul un espace économique intégré et bien conçu peut mettre à profit les complémentarités des systèmes de production et autoriser des économies d'échelles.

Valoriser les zones frontalières

Les zones frontalières sont les lignes de front de cette ambition d'intégration économique régionale.

Elles vivent au quotidien les entraves et contraintes multiples qui s'opposent encore à la coopération et à l'intégration ouest africaines en dépit de l'existence de textes communautaires sur la libre circulation des biens et des personnes et sur la liberté d'établissement.

Elles connaissent les disparités entre les politiques économiques nationales et sont souvent marginalisées dans la mise en œuvre des politiques sectorielles, qu'il s'agisse du transport, de la desserte en énergie, de l'accès à l'éducation et à la santé. Elles pâtissent enfin, d'une conception purement nationale de la gestion des filières économiques alors qu'elles disposent de potentiels dont le développement est entravé du fait de cette situation transfrontalière.

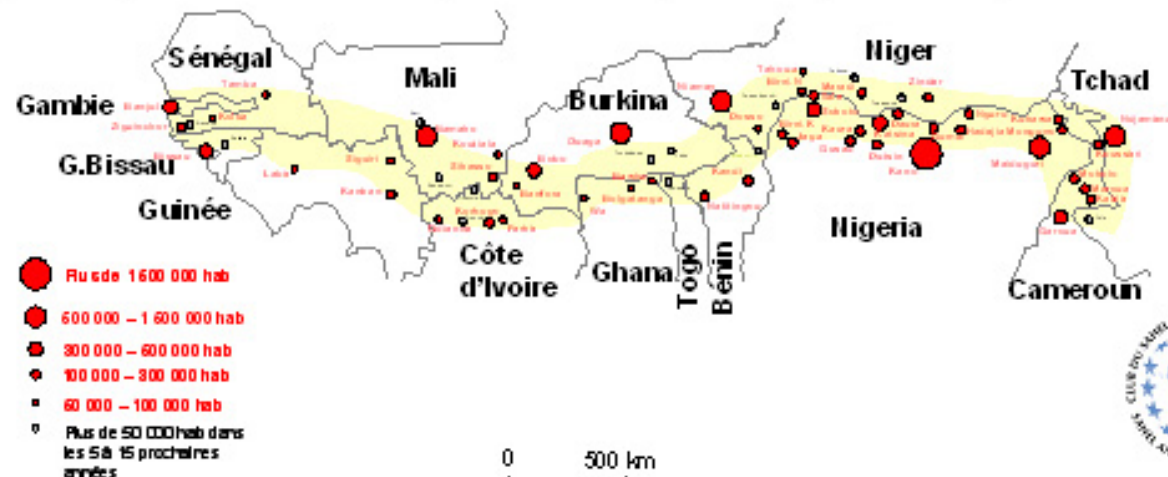
Les divergences entre systèmes nationaux s'expriment au niveau des frontières. Parvenir à l'intégration locale de ces zones en s'appuyant sur les homogénéités communautaires ou les complémentarités économiques qui ne sont que quelques exemples des potentiels constitue la première étape d'une intégration à une échelle régionale.

Les localités frontalières sont des zones particulièrement fragiles particulièrement en cas d'instabilité.

Elles cristallisent souvent les conflits sans en être à l'origine : flux de réfugés

Réseau urbain transfrontalier entre pays sahéliens et pays côtiers

(villes de plus de 50 000 hab sauf Nigeria où ne sont représentées que les villes de plus de 100 000 hab)



giés, circulation des groupes armés, trafics illicites de marchandises et de ressources. Zones d'échanges, elles peuvent également être zones de repli : protection des populations en fuite ou développement de l'économie de guerre.

Dans le contexte spécifique des zones transfrontalières instables telles que la Sénégambie méridionale ou celles de la Côte d'Ivoire pour l'espace S.K.Bo, ou encore entre le Mali et le Niger, les initiatives de coopération sont en effet amenées à intégrer une dimension sécuritaire dans le quotidien des populations : patrouilles mixtes le long des frontières organisées au niveau national ou comités locaux de veille.

Le rôle positif de la coopération transfrontalière est indiscutable.

La crise alimentaire de 2005 dans le Sahel et en particulier au Niger a fait la démonstration du lien concret entre les problématiques de la sécurité alimentaire et des échanges transfrontaliers de produits vivriers.

Il est désormais impossible de prévenir et gérer les crises alimentaires sahéniennes sans prendre en compte le marché régional dont la nature transfrontalière est évidente.

Plus qu'un effet de mode, un grand nombre de pays de l'Afrique de l'Ouest prônent aujourd'hui le recours à la coopération transfrontalière pour accélérer le processus d'intégration régionale.

Le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, le Mali et le Burkina Faso, le Niger et le Nigeria soutiennent officiellement des opérations pilotes. La Mauritanie, pays non membre de la Cedeao participe également à une opération pilote dans le cadre de sa politique de bon voisinage.

La Commission de la Cedeao a désormais officiellement inscrit la coopération transfrontalière dans son organigramme.

La coopération transfrontalière relève de la direction de la libre circulation des personnes, laquelle se trouve placée sous la supervision du Commissaire chargé du Commerce, Douanes, Industrie, Mines et Libre Circulation des Personnes.●

Mandat de la direction de la coopération transfrontalière

- Mettre en œuvre une stratégie régionale de coopération transfrontalière au service de la libre circulation, du bon voisinage, de la paix et du développement, à travers le Programme d'Initiatives Transfrontalières ;
- Concevoir et mettre en œuvre un fond régional de coopération transfrontalière à même d'apporter les ressources financières nécessaires au développement rapide de projets de coopération transfrontalière dans l'ensemble des espaces frontaliers et transfrontaliers communautaires ;
- Veiller à la ratification, à la mise en œuvre et au suivi de la convention de coopération transfrontalière.

Le rattachement de la coopération frontalière à l'une des Directions de la Cedeao marque un pas décisif dans l'implication de la Communauté. Elle sanctionne une démarche politique claire qui lie officiellement la coopération transfrontalière à l'ambition communautaire de construction d'un espace régional intégré économiquement et fondé sur la libre circulation. Elle instaure également la coopération transfrontalière en tant que réponse à moyen et long terme aux enjeux migratoires ouest africains. La Direction de la Libre circulation des personnes est en effet également en charge du dossier migrations. Elle anime en particulier le processus de formulation d'une approche commune des pays membres en la matière.

Elle précise que : «Afin de promouvoir la mobilité au sein de l'espace Cedeao, il est important d'accorder une attention aux frontières et aux espaces transfrontaliers. C'est pourquoi les États membres de la Cedeao recommandent l'opérationnalisation du fonds régional de Coopération transfrontalière qui permettra de :

- Faciliter la libre circulation à travers des actions concrètes telles que la mise en place de postes frontaliers conjoints, de marchés frontaliers, de postes de santé communs, d'écoles partagées, etc.
- Appuyer les populations frontalières par des actions de développement à la base en direction des populations les plus pauvres et les plus marginalisées,
- Développer les relations de bon voisinage ancrées dans les réalités de terrain entre les pays membres de la Cedeao et entre l'espace Cedeao et ses voisins»●



Consensus sur la problématique

L'atelier de lancement du Programme d'Initiatives Transfrontalières (PIT) des 19 au 21 septembre 2007 à Katsina (Nigeria), a proposé trois orientations de départ pour la construction de la coopération transfrontalière entre le Niger et le Nigeria sur l'axe Kano-Katsina-Maradi en abrégé «K²M».

Ces 3 orientations sont :

- 1° Information sur les marchés ;
- 2° Circulation transfrontalière des marchandises ;
- 3° Circulation transfrontalière des capitaux.

«Les Chroniques Frontalières» reviennent sur ces orientations avec quelques participants représentant d'institutions qui, en prenant part à l'atelier, ont signifié leur intérêt pour le processus d'intégration en marche.



Hassane Baka, responsable AREN (association pour la redynamisation de l'élevage au Niger) région de Maradi

En quoi ces orientations répondent-elles à vos préoccupations ?

Depuis 2001, sous l'impulsion de nos éleveurs de Dakoro (région de Maradi), un groupement d'intérêt économique (GIE) a vu le jour pour la commercialisation du bétail au Nigeria.

Oxfam-Grande Bretagne/Niger

Par Hassane Baka et Yamina Cherrou

Conscients que la valeur ajoutée de leur production se crée là-bas, les éleveurs ont pris l'initiative d'organiser une commercialisation groupée vers le Nigeria.

Le potentiel de mobilisation d'un mouvement à la base tel que celui du GIE a été incroyable, les éleveurs ont réussi à réunir, pour la première transaction, plus de 400 têtes de bétail.

Cependant, ils ont été confrontés à plusieurs problèmes fortement corrélés aux trois problématiques développées durant l'atelier de Katsina.

D'une part, leurs capacités de négociation face aux commerçants nigériens se



Yamina Cherrou, coordinatrice sécurité alimentaire et moyens d'existence, Oxfam-Grande Bretagne, Niger

sont avérées faibles, notamment par manque d'expérience et d'information sur les prix et sur la qualité.

D'autre part, le passage en douane où s'effectue le paiement des taxes et le contrôle sanitaire était long et harassant.

Interview

Enfin, la question de la circulation des capitaux et de la fluctuation du taux de change entre le Fcfa et la Naira demeurait problématique.

Néanmoins, les éleveurs, forts de leur première expérience sur le marché de Jibya au Nigeria, ont cherché des solutions à leurs problèmes : ils se sont entendus sur une technique

Les trois points abordés durant l'atelier sont fondamentaux pour favoriser les échanges transfrontaliers.

de vente en prenant conseil auprès de nos partenaires nigériens (plate-forme paysanne) et se sont informés sur les prix; ils ont, par notre intermédiaire, rencontré les services des douanes et le gouvernorat de Maradi afin d'obtenir l'allègement du temps passé à la frontière et la réduction des taxes.

Enfin, ils ont négocié avec Ecobank Maradi et Ecobank Jibya la facilitation de la transaction d'un pays à l'autre afin d'éviter de se déplacer avec de l'argent liquide.

Les commerçants nigériens avaient un délai de 7 jours pour réaliser le virement mais en une semaine le taux de change a varié en défaveur des éleveurs nigériens et la perte a été estimée à 40% de la valeur espérée. Comme il n'existe pas de mécanismes d'assurance, les pertes ont dû être assumées par le GIE et AREN.

Il est donc évident que les trois points abordés durant l'atelier sont fondamentaux pour favoriser les échanges transfrontaliers. Le lancement de la coopération transfrontalière entre le Niger et le Nigeria est un premier pas vers un dialogue pour la suppression des entraves au libre-échange.

En tant qu'organisation représentant plus de 70 000 éleveurs, AREN s'en félicite.

Cependant, notre plus grande préoccupation, partagée par notre partenaire Oxfam GB, reste la prise en compte dans cette initiative des populations les plus vulnérables. Toute la question est de savoir comment le programme de coopération transfrontalière peut bénéficier aux éleveurs pauvres.

Comment votre institution/association peut-elle contribuer à la réalisation de ces objectifs ?

Nos deux organisations peuvent contribuer à la réalisation de ces objectifs en assurant que les éleveurs pauvres

participent à la coopération transfrontalière.

Selon nous, le succès de cette initiative ne sera que partiel si elle ne bénéficie qu'aux personnes déjà organisées et surtout si elle ne permet pas de mettre en relation tous les acteurs de la filière. Cela signifie, d'une part qu'une représentation des éleveurs pauvres

dans le programme d'initiative transfrontalière est absolument nécessaire, et d'autre part, que nos structures doivent s'atteler à soutenir un développement orienté vers la performance économique.

Une étude de faisabilité sur la création de plateformes de communication sur les trois préoccupations dégagées lors de l'atelier de Katsina entre les différents acteurs économiques du Niger et Nigeria est en cours.

Mais comment faire profiter les éleveurs pauvres de cet espace de rencontre s'ils ne sont pas organisés en une force économique orientée vers la commercialisation ?

C'est pourquoi dès 2008, AREN et Oxfam GB lancent un programme conjoint visant à la réduction de la vulnérabilité des éleveurs aux crises alimentaires par le renforcement de leur pouvoir économique et de leur influence dans la commercialisation transfrontalière.

Ce programme cherche à : promouvoir l'entrepreneuriat en milieu pastoral en développant des modèles économiques viables pour la croissance ; appuyer les changements de comportement individuels et institutionnels autour de la commercialisation, des actions collectives et des décisions socio-économiques ; améliorer nos capacités de lobbying et de plaider pour influencer les politiques économiques ●



Union Européenne/Niger

Par Olivier Lefay

En quoi ces orientations répondent-elles à vos préoccupations ?

• Informations sur les marchés

La Commission Européenne à travers sa représentation au Niger (Délégation) appuie depuis de nombreuses années (une décennie) le développement et l'amélioration des systèmes d'information.

A ce titre, elle appuie le système d'informations sur les statistiques agricoles, le système d'alerte précoce, les systèmes d'information sur les marchés agricoles et à bétail. L'objectif de ces appuis est d'avoir suffisamment d'informations pertinentes pour prévenir et ainsi mieux gérer toutes crises alimentaires localisées ou généralisées.

La crise de 2005 a entre autres mis en évidence l'insuffisance du suivi des marchés, en particulier des marchés céréaliers du Nigeria (les plus gros de la région).

Malgré des efforts faits par le SIMA (Système d'Information sur les Marchés Agricoles) qui réalise depuis cette période un suivi de quelques gros marchés frontaliers, le suivi reste insuffi-



Olivier Lefay, Chargé de programmes à la Délégation de la Commission européenne (DCE) au Niger

sant car l'augmentation des prix sur ces types de marchés centralisateurs a déjà une influence directe sur les marchés du Niger, l'information arrive donc trop tard pour une alerte précoce sur l'augmentation des prix.

Interview

Il faudrait donc effectuer un suivi des prix sur des marchés plus petits, de collecte ou de demi-gros, en particulier sur la bande nigérienne à proximité de la frontière.

Des informations sur l'augmentation des prix au niveau de ces marchés ou sur la diminution de l'offre permettraient aux autorités nigériennes de réagir plus vite aux implications possibles de ces évolutions par rapport à la disponibilité et à l'accessibilité des

Avoir suffisamment d'informations pertinentes pour prévenir et ainsi mieux gérer toutes crises alimentaires localisées ou généralisée.

céréales et en particulier du mil au niveau national.

Une meilleure connaissance du milieu des commerçants et négociants nigériens, qui disposent déjà de leurs réseaux permettrait, à moindre frais, d'imaginer un système de communication d'informations.

• Circulation transfrontalière des marchandises

Ce point est en partie évoqué dans le premier. On peut ici ajouter : comment faire respecter les réglementations de la Cedeao qui précisent que la libre circulation des marchandises est un acquis?

En 2005, cette règle n'a pas été respectée en particulier par le Nigeria qui a fermé ses frontières à l'exportation de ses propres céréales tandis qu'il importait des céréales du Niger.

On peut aussi évoquer le peu de fiabilité des statistiques douanières au niveau de cette frontière, ce qui ne facilite pas la compréhension des phénomènes d'échanges et des conséquences qui en résultent.

• Circulation transfrontalière des capitaux

La fluctuation du cours de la Naira et le comportement des gros commerçants qui disposent de biens de chaque côté de la frontière ne facilitent pas ce suivi. Comprendre les mécanismes de compensation utilisés par ces négociants serait déjà un grand pas.

Cela permettrait d'imaginer des outils (via le système bancaire, via d'autres chemins plus «familiaux») de sécuriser

les transactions, d'autant plus que les commerçants nigériens semblent ne pas être très à l'aise dans ces transactions.

Ce qui ne les encourage pas à développer leur commerce vers le Nigeria (malgré les opportunités existantes pour le bétail nigérien).

Comment votre institution peut-elle contribuer à la réalisation de ces objectifs ?

Dans le cadre de la conduite d'études, La DCE peut disposer de financements

sur la ligne TCF (Technical Cooperation Facility), budget FED.

En dessous du seuil de 30 000 euros, l'Ordonnateur National peut décider seul de financer les études sous réserve de l'approbation préalable des termes de référence comprenant calendrier de l'action et budget.

Au delà, la DCE doit également donner son accord. Par rapport à la problématique transfrontalière, le Xième FED qui doit démarrer en 2008/2009 prend en compte cette thématique suite à l'importance donnée pour cette nouvelle tranche de financement à l'intégration régionale.●

Marché de Dawanau / Kano

En quoi ces orientations répondent-elles à vos préoccupations ?

Ces orientations sont d'actualité car elles mettent en question les problèmes de fluidité des échanges aussi bien que toutes les inhibitions habituelles qui affectent le développement du commerce : contraintes humaines et excès d'agents

d'application de la loi envers les opérateurs économiques au niveau des frontières.

L'approche holistique de ces questions, comme stipulé dans ces orientations, peut apporter un changement de l'approche complète et des activités tant des commerçants/producteurs que des décideurs. Il est très évi-

dent que le manque d'information de nombre d'opérateurs les expose. Cependant, avec la formation et l'intervention de programme K2M, il leur sera possible de s'approprier l'importance et les avantages de la connaissance des procédures régulières au niveau des frontières. Comme attendu, ces préoccupations constitueront une piste d'orientation pour moi et mes ser-

vices du système d'information sur les questions transfrontalières. Il est également souhaitable que cette initiative s'étende aux systèmes organisés existant d'import-export des pays dépendant du commerce transfrontalier.

Comment votre institution/association peut-elle contribuer à la réalisation de ces objectifs ?

L'objectif principal de l'initiative est s'assurer qu'il y ait une réelle relation cordiale entre les opérateurs économiques de part et d'autres des frontières et, la suppression du déluge d'obstacles qui ralentissent les affaires et contribuent à créer des situations de déficit économique dans les échanges transfrontaliers.

Il est pertinent de

mentionner également que ces initiatives vont, certainement, susciter mon institution à organiser un atelier de sensibilisation et des visites de terrain sur des marchés frontaliers. Ce serait une sorte d'exercice ordinaire pour les commerçants et les nombreuses structures d'application des lois qui opèrent au niveau des frontières.●



Gafar Ajao : Gafar Ajao : Coordinateur du Centre d'information ICT/MIS du marché de Dawanau (Kano)



Interview

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE

L'atelier de Katsina a également traité de questions relatives à la circulation des capitaux. Quelle est l'impact de la non-ou partielle convertibilité de la Naira sur sa circulation transfrontalière ?

Plusieurs niveaux de la libre circulation de capitaux sont affectés par la partielle convertibilité de la Naira. Généralement, la non-convertibilité d'une monnaie implique que cette monnaie n'a pas de valeur hors du pays.

En conséquence, cela réduit les incitations de commercer avec ce dernier et la circulation de la monnaie.

En théorie avec une convertibilité restreinte, comme c'est le cas au Nigeria, il y a moins de mouvements transfrontaliers financiers.

Mais dans la pratique, on a vu qu'à travers les travaux menés par les institutions impliquées dans l'initiative, qu'il existe un commerce transfrontalier intense dans cette zone et que de nombreuses autres raisons subsistent pour faciliter ce commerce.

Toutefois, certains problèmes relatifs à la circulation de la monnaie, mentionnés d'ailleurs par plusieurs acteurs, sont particulièrement entravants dans ce contexte.

Quelles sont ces problèmes ?

Le problème récurrent concerne la sécurité. Par exemple, les risques pour un éleveur de circuler avec l'argent gagné par la vente de son bétail en liquide sont considérables.

Un autre problème est celui de la création d'un marché parallèle pour les activités de change : premièrement, le taux est moins avantageux que le taux officiel et deuxièmement, il n'existe aucune possibilité de se protéger contre les fluctuations du taux de change. La présence de fausse monnaie sur les

marchés et la baisse de confiance en conséquence représentent également des contraintes.

La facilité générale avec laquelle le commerçant peut travailler est également une mesure incitative.

Des participants ont expliqué ne pas avoir des problèmes, faisant du business avec Hong Kong ou au Brésil mais la situation se complique pour le commerce dans la zone de proximité K2M.

Aussi les représentants des agences gouvernementales en charge du suivi de la sécurité alimentaire, citent parmi les raisons de ne pas reconstituer les

ce genre de problème, ce qui à mon sens, témoigne du fort potentiel de la coopération en faveur du commerce.

Il faut également dire que le gouvernement nigérian a fait des progrès considérables en terme de gestion de la balance courante et commerciale durant les derniers trois ans..

il existe des plans pour une convertibilité totale de la Naira et même pour une monnaie commune ouest africaine. Pourriez vous nous dire quelle que chose à ce sujet ?



Philipp Heinriqs, économiste, Développement local et processus d'intégration régionale

Concernant la convertibilité totale de la Naira, la date proposée d'entrée en vigueur est début 2009.

La monnaie commune CEDEAO était pour la première fois discutée en 1999/2000. Je pense que la date désormais envisagée est 2009.

Concrètement, je pense que la convertibilité de la Naira devrait s'appliquer avant la monnaie commune. Mais il y a tellement de facteurs qui influent sur la nécessité et l'utilité d'une telle décision qu'il reste délicat de véritablement fixer une date d'entrée en vigueur.

Il reste donc suffisamment de travail pour la plateforme 3 en charge de l'amélioration des mouvements des capitaux ?

stocks de sécurité par les céréales nigériens, cette difficulté des transactions des capitaux.

Alors la convertibilité partielle de la Naira a un effet négatif sur le commerce dans la zone K2M ?

Je pense que la réponse globale est oui. Toutefois, les acteurs ont évidemment adopté des stratégies pour faire face à

Je pense qu'il est trop tôt pour évaluer la vraie charge de travail de cette plateforme. Comme convenu lors de l'atelier, les consultants chargés de l'étude de faisabilité 1 doivent préciser les aspects techniques de chaque plateforme, notamment à travers des rencontres avec un groupe d'acteurs élargi.

Mais je suis convaincu qu'il reste beaucoup d'idées intéressantes et utiles à aborder dans cette plateforme !●



Le panier à grain de l’Afrique de l’Ouest

Par Ahmed Imam, secrétaire exécutif de l’association pour le développement du marché de Dawanau (DMDA/ Dawanau Market Development Association)



Le marché international de Dawanau est situé sur la route de Katsina, à Dawakin Tofa dans l’Etat de Kano (Nord-Est du Nigeria).

Le nom “Dawanau” est dérivé de celui du district du même nom depuis 1985, afin de le démarquer des autres mar-

chés de la ville de Kano, en l’occurrence celui de Yankura et de Sabon Gari. Cette démarcation est motivée, en partie, pour résoudre un problème d’encombrement à l’origine de plusieurs incendies et pertes.

Le marché couvre à présent une surface de 7 km sur 6, faisant du marché

de Dawanau le plus grand marché de céréales en Afrique de l’Ouest, avec plus de 50 mille (50 000) membres, environ 10 mille (10 000) boutiques et 536 grands entrepôts.

Le marché pourvoit aux besoins alimentaires du Nigeria et des pays voisins de la zone sahélienne, et est de



mil, sorgho, etc. Il dessert également des pays tels que le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, le Mali, le Niger, le Sénégal, etc.

Le marché de Dawanau sert aussi de base de données pour le Centre de ressources appliquées en information et communication technologiques (Art Information Communication Technology Resource Centre). Le Centre fournit des données sur les échanges, les négociations, les prix sur le marché et des analyses sur le flux des denrées.

Le projet MISTOWA appuie le Centre et a formé plus de 400 commerçants/producteurs pour la collecte et la vulgarisation de données. MISTOWA a récemment mis en place une structure d'information sur les échanges agricoles (Agribusiness information point/ABIP)



Le DMDA et MISTOWA

La capacité d'échanges du marché de Dawanau était imprécise avant l'intervention de Mistowa, bien que Dawanau soit le plus grand marché de céréales en Afrique. Le Dmda en est la structure principale avec ses 24 associations de structures de commercialisation de denrées. Avant

ce fait considéré comme le panier à provisions de l'Afrique de l'Ouest et d'autres contrées du monde.

Le marché de Dawanau est un marché quotidien qui dessert des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, le Mali, le Niger, le Sénégal, etc.

Le marché compte 28 associations affiliées à l'association mère, le Dawanau market development association (Dmda/ Association pour le développement du marché de Dawanau), soit 16 associations pour le commerce de denrées et 12 pour les autres secteurs.

Le marché de Dawanau exporte quotidiennement vers les pays voisins une moyenne de 9 200 tonnes de céréales diverses telles le manioc (tubercules et farine appelée "gari"), petit pois,



536 grands entrepôts

l'intervention de Mistowa le marché ne disposait ni de direction ni d'organisation officielle.

C'est le 20 septembre 2004 que le DMDA a rencontré l'équipe de Mistowa pour discuter des enjeux de la mise en place d'un système d'information sur le marché, du renforcement du commerce régional et des capacités des commerçants/producteurs. C'est le début des succès célébrés à présent au marché Dawanau.

Le Dmda et le marché de Dawanau sont évidemment reconnaissants à Ifdc-Mistowa pour son soutien à travers Mistowa, qui a conduit à la concrétisation du statut de «panier à vivres Ouest africain» du marché.

Avant l'intervention de Mistowa, le marché de Dawanau exportait quotidiennement 5 100 tonnes de céréales diverses vers plusieurs pays Ouest africains. A la faveur de l'intervention de Mistowa, ces exportations ont connu une augmentation allant jusqu'à une moyenne journalière de 9 890 tonnes. Depuis également, les membres du Dmda et la communauté des commerçants du marché reçoivent régulière-



Marché à bétail



Encombrement à l'origine de plusieurs incendies et pertes



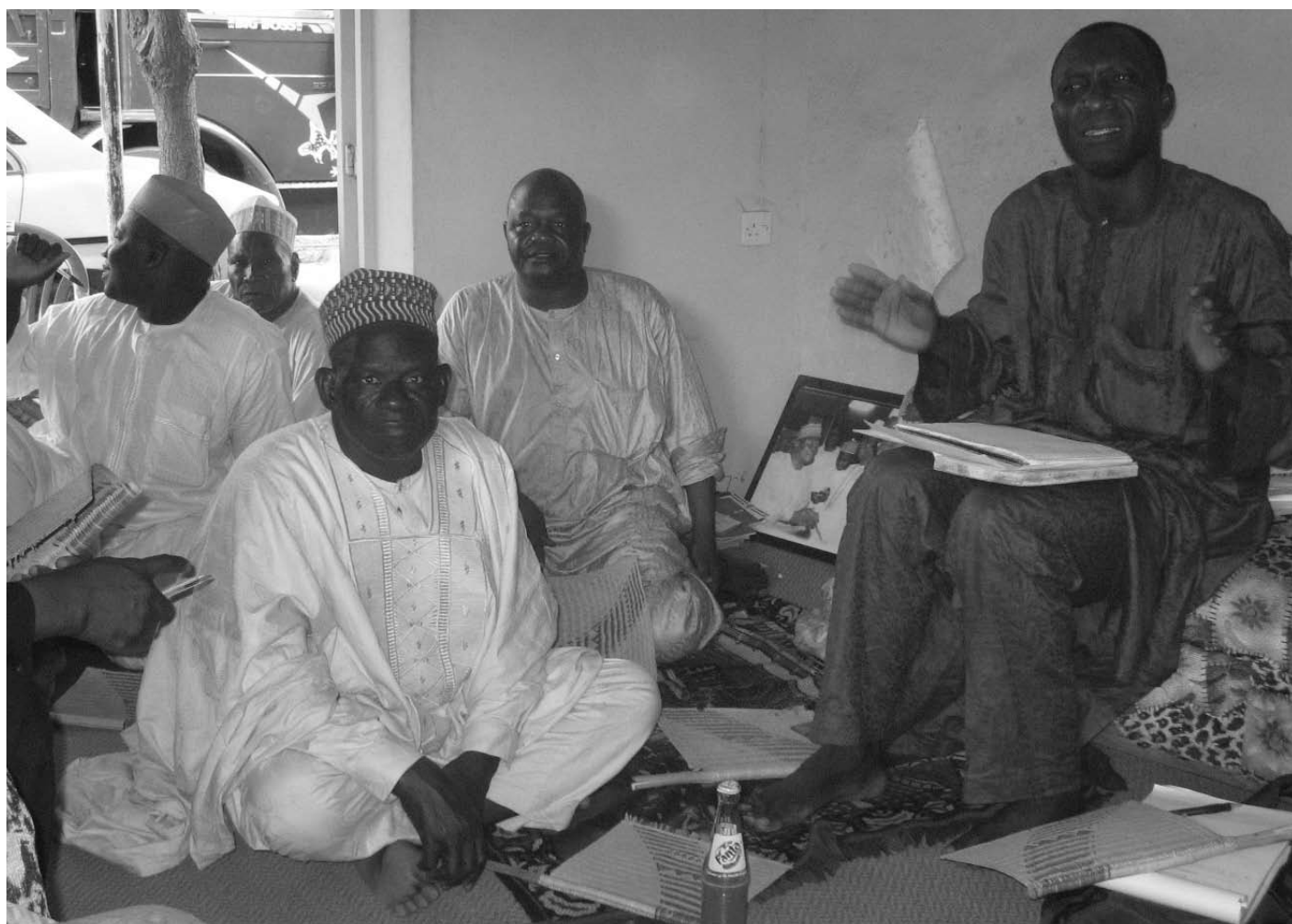
Information sur les échanges agricoles avec Ahmed Imam

ment des offres en provenance de plusieurs pays, et spécialement du Niger, du Cameroun et du Tchad.

Plusieurs organisations collaborent avec le Dmda pour atteindre leurs objectifs. L'affiliation du Forum sur le manioc de l'Arewa (Arewa cassava forum/ACF) au Dmda est aussi un des résultats à l'actif du partenariat avec Mistowa. Un de ces heureux aboutissements est l'acquisition d'une nouvelle usine de riz.

Le Dmda a tiré avantage du programme de bourses d'équipement de l'Ifdc-Mistowa qui a conduit au perfectionnement du système d'information, et des données et informations générales sur les ressources du marché.

Cela a aussi suscité l'intérêt de plusieurs technocrates pour le marché. L'équipe Ifdc-Mistowa a fourni au Dmda un formidable soutien dans le développement du commerce et l'ouverture d'opportunités commerciales pour le marché Dawanau. ●



Le staff du marché Dawanau



Association pour le développement du marché de Dawanau Un partenariat gagnant

La bourse d'équipement Ifdc-Mistowa a permis à l'association pour le développement du marché de Dawanau (Dmda), de structurer le marché, l'association elle-même et toute la communauté des commerçants afin de pouvoir prétendre à un développement socio-économique et à la promotion des relations d'affaires entre ses membres et le monde extérieur. Plusieurs commerçants et producteurs bénéficiaires directs ou indirects ont beaucoup apprécié et ne cachent pas leur satisfaction. Une ouverture à multitude d'opportunités a également été possible avec le renforcement de l'information sur le marché régional et les organisations de commerçants en Afrique de l'Ouest. Le Dmda et le marché de Dawanau sont des cas qui illustrent les résultats de



Mistowa au Nigeria. L'appui reçu a stimulé, au quotidien, les activités d'affaires du marché et l'épanouissement des commerçants et producteurs, et favoriser l'installation de plusieurs personnalités influentes de l'industrie agricole et du commerce international.

Le Dmda a aujourd'hui franchi deux nouvelles étapes avec les métiers agricoles et des industries de traitement du riz. L'équipement et les diverses formations à l'exploitation de l'outil informatique renforcent continuellement le commerce entre le Nigeria et le reste du monde.●



Un moulin à riz du marché de Dawanau

Quelques résultats de Mistowa (Network of Regional Market Information Systems and Traders Organisations of West Africa/ USAID) au marché de Dawanau

- Accroissement des échanges régionaux
- Augmentation des membres du Dmda
- Augmentation des revenus générés par le Dmda
- Mise en place du «MIS/ICT»
- Institution de la bourse d'équipement
- Implantation, dans 8 sites, de postes d'information sur les affaires agricoles (ABIP)
- Initiation des membres du Dmda à l'exploitation des données informatiques
- 10 Membres du Dmda se dotent d'ordinateur personnel
- Le Dmda devient le choix des organisations de commerçants et producteurs
- Le marché de Dawanau exporte quotidiennement 10200 tonnes de denrées divers vers plusieurs pays à travers le monde.
- Les membres du Dmda reçoivent chaque jour des offres de plusieurs pays et particulièrement du Cameroun, du Tchad et du Niger.
- Plusieurs organisations coopèrent avec le Dmda pour atteindre leurs objectifs
- Le Dmda est reconnu et retenu comme l'une des chambres de compensation pour le déboursement des 50 milliards de nairas que le gouvernement fédéral prête aux fermiers.
- La bourse d'équipement de Mistowa a changé le marché et renforcé les capacités de l'association dans les domaines du management et de la gestion durable.
- Institution d'un projet d'ateliers de formation en ICT/Computer au niveau du centre ICT
- Organisation d'un atelier de sensibilisation « ABIP » par le centre ICT pour les membres du Dmda●

Les Programmes d'appui formation de Mistowa

- Premier projet majeur de Mistowa en décembre 2004 à Lomé au Togo
- Lancement officiel du projet Mistowa au Ghana en février 2005
- Libre échange parrainé par Mistowa à Dakar au Sénégal en avril 2005
- Réunion des partenaires du projet Mistowa à Bamako au Mali en avril 2005
- Atelier de planification de l'agenda annuel de Mistowa à Bamako en septembre 2005
- Programme de formation Mistowa pour les producteurs en République du Bénin en août 2005.
- Lancement officiel à Abuja en mars 2006
- Perspective sur la moisson à Bamako au Mali en mars 2006
- Perspective sur la moisson à Kano et forum sur l'oignon
- Rencontre de fin d'année avec le président de Mistowa à Abuja
- 120 membres (7 femmes et 113 hommes) du Dmda bénéficient de 3 sessions consécutives de formation en ICT/Computer au Centre CRC de Kaduna entre Août 2005 et juin 2006.
- 24 membres (4 hommes et 20 femmes) du Dmda suivent une formation sur les HIV/ICT pour femmes tenue à Kaduna en juillet 2006
- Réunion des partenaires du projet Mistowa à Abuja en juillet 2006.

Le Dmda et ses membres ont enregistré des échanges commerciaux d'une valeur de 3 millions de dollars à la faveur de l'intervention de Mistowa au marché de Dawanau. Les interactions du Dmda avec les partenaires et les institutions gouvernementales ont favorisé des relations impressionnantes entre les pays africains. La police nigérienne a appuyé l'entrée d'un fonctionnaire de la sécurité dans le bureau exécutif du Dmda. La position du Dmda dans le secteur de l'agriculture a évolué au-delà de la simple activité d'achat et vente ; il participe aux travaux d'un très puissant comité institué par le gouvernement fédéral et à ceux de nombreuses institutions de recherche.●

Contact :

DAWANAU MARKET DEVELOPMENT ASSOCIATION

Motor Park, Dawanau International Market, Dawakin Tofa Local Govt, Kano State

Phone: 08037001180, 08036148344, Email: imam1060@yahoo.com, kungiyar@yahoo.com

Un grenier à grain de type hausa



la région de l'Extremadura

«Au cas où les frontières sont des «cicatrices de l'histoire», cette image doit être dépassée au profit de leur développement.»

Quelles sont les régions portugaises frontalières de la région de l'Extremadura ? Depuis quand existe-t-il des relations transfrontalières entre les deux pays ? Ces relations sont-elles fondées sur l'histoire, les complémentarités économique ou sur des liens culturels ?

L'Estrémadure est une communauté autonome de l'Ouest de l'Espagne. Le territoire couvre 41,634 km² avec une population de 1 083 879 habitants. Il compte deux provinces : Cáceres et

Badajoz, bordant le Portugal à l'Ouest frontalier de deux régions : Alentejo et la région Centre. Cet espace riche héberge la réserve naturelle du Parc national de Monfragüe. La Région possède une grande autonomie législative et exécutive dotée d'un Parlement et d'un Gouvernement régional.

Mérida est la capitale de l'Estrémadure. 200 ans auparavant, Mérida était également la capitale de l'ancienne province romaine de Lusitania, qui incluait l'Estrémadure, aujourd'hui

le Portugal (à l'exception de la partie Nord aujourd'hui désignée par Région Nord) et une partie Centre-Ouest de l'Espagne actuelle.

La région coopère avec deux régions voisines portugaises depuis 1983 qui marque ses débuts en tant que Gouvernement régional.

Les statuts d'autonomie incluent le besoin d'intégrer la coopération frontalière et introduisent dans l'agenda politique le lien jusque là informel entre populations frontalières.

Ce processus s'est renforcé dans les années 90 au travers des efforts régionaux et des politiques de cohésion de l'Union européenne. Toutefois, ce n'est qu'au début 90, alors que la coopération frontalière est largement reconnue et institutionnalisée par des Accords entre la Région et les deux pays, dans le cadre du projet initial et des protocoles additionnels de la Convention de Madrid sur la coopération transfrontalière entre communautés et autorités territoriales.

La « Communauté de travail entre l'Estrémadure et Alentejo est établie en 1992 et celle entre l'Estrémadure et la Région Nord en 1994.

Il y existait bien évidemment des relations historiques ayant été avant le Portugal, part de l'Espagne au cours du 16ème siècle.

Les structures économiques et les interrelations culturelles frontalières



sont similaires à celles d'autres régions européennes : une identité propre et des activités partagées à la base d'une relation complexe et durable.

Pourriez vous donner des exemples concrets de coopération ?

Plusieurs bureaux des Initiatives transfrontalières (Gabinete de Iniciativas Transfronterizas) présents dans les trois régions concernées visent à aider les administrations régionales à mettre en œuvre une véritable coopération frontalière. Celle-ci subit notamment les contraintes liées à des structures administratives nationales différentes.

Ces bureaux travaillent également aux relations entre société civile. Durant les quinze dernières années, la collaboration frontalière entre l'Estrémadure, Alentejo et la Région Centre a augmenté considérablement. Les échanges commerciaux, les activités culturelles et les Accords de toute sorte sont fréquents.

Comme l'illustre le nouvel intérêt pour l'étude de la langue portugaise en Estrémadure (environ 15 000 personnes, ce qui est supérieur au nombre total d'individus étudiant le portugais au niveau national).

De nouvelles synergies se développent dans les domaines suivants : recherche et innovation, environnement et gestion durable, tourisme. Un accent est mis sur la constitution d'une force de lobbying vers les deux gouvernements pour le développement d'initiatives en matière de transports et de communication ou encore de santé.

Comment les fonds des projets transfrontaliers sont-ils gérés ?

La plupart des projets sont coordonnés par le Bureau des Initiatives transfrontalières (Gabinete de Iniciativas Transfronterizas) et appuyés par le programme INTERREG A Espagne/Portugal (Union européenne). Depuis que l'Estrémadure, Alentejo et la Région Centre sont classifiées Régions Objectif 1 (définissant les régions européennes les plus pauvres en terme de croissance), 75% des fonds proviennent de ressources européennes. Certains autres projets sont financés par le budget régional.

Les efforts régionaux sont conséquents du fait de l'impact de la frontière sur

des secteurs en activité toutefois, on ne peut pas négliger les bénéfices des fonds européens. L'accès à un montant important de Fonds de développement européens régionaux et autres a ouvert la voie à la communauté transfrontalière pour de nouveaux programmes dans une région pauvrement équipée jusqu'à la fin des années 70.

L'Estrémadure est la première région européenne finançant une initiative frontalière en Afrique de l'Ouest. Quel message souhaitez vous adresser aux populations frontalières ouest-africaines ?

Comme je le mentionne précédemment, les Etats autonomes de l'Estrémadure incluent un paragraphe mentionnant la nécessité de coopérer non seulement avec le Portugal mais également avec des pays frères tels que l'Amérique latine.

Conscient de l'extraordinaire processus de solidarité européenne pour le développement de ses régions les plus pauvres (dont nous faisons partie), l'Estrémadure a également approuvé une Loi sur la Coopération internationale illustrant la volonté de nos citoyens d'aider d'autres populations à affronter les contraintes au développement.

Ce plan annuel en faveur du développement de la coopération internationale existe depuis 1995. Son action vise à concentrer ses efforts pour le développement dans trois domaines : développement humain, renforcement des capacités, santé.

Un de ses objectifs est également de favoriser l'échange d'expériences avec d'autres régions et pays et plus spécifiquement en Afrique et en Amérique latine.

Le renforcement de la collaboration frontalière a permis à nos régions de profiter pleinement des synergies déjà opérantes aux frontières mais désorganisées.

Dorénavant subsiste un impact fort doté d'une solide base propice à une conscience frontalière entre les citoyens et les acteurs opérant dans cet espace.

Les résultats se mesurent grâce au sentiment d'appartenance à une communauté unique et aux activités transfrontalières grandissantes : création

de PME, échanges culturels, médias, langues...

Ces différentes structures nous informent également sur la réalité de nos régions. Il ne s'agit pas seulement de statistiques mais également d'aspects qualitatifs plus difficiles à mesurer mais tout aussi primordiaux : production, diversification, innovations, proportion emploi/chômage, et d'autres facteurs sociaux, culturels ou administratifs qui, ensemble, dépassent les possibles convergences et appuient la cohésion territoriale et la conscience européenne.

Une meilleure connaissance de nos propres réalités sur la base d'une comparaison et d'un échange avec d'autres espaces frontaliers rend «communes» les actions de coopérations frontalières au sein d'un espace qui n'a jamais été aussi perméable.

L'idée principale est de prêter une attention spéciale aux régions frontalières, rurales ou périphériques au sein d'un plan d'aménagement du territoire plus global.

Ceci est d'autant plus important que nombre de politiques se concentrent dans des espaces déjà développés (notamment pour les programmes technologiques ou innovants).

Alors il s'agit d'un risque mais également d'un besoin. Comme les zones frontalières partent déficitaires, elles doivent imaginer d'autres solutions et afficher des mesures ambitieuses. Alors seulement, nous pourrions rattraper les régions les plus développées. Ceci est vrai aussi bien en Europe, qu'en Afrique ou en Amérique.

La question est : au cas où les frontières sont des cicatrices de l'histoire, cette image doit être dépassée au profit de leur développement.

De plus, un processus avancé de coopération frontalière permet de faire disparaître les fantômes des conflits pour le dialogue, la paix et le progrès ●

**Martín Guillermo Ramírez,
Gronau,
République fédérale d'Allemagne**

Lire comme voir...

CHRONIQUES FRONTALIÈRES

disponible sur le site www.westafricaclub.org

Le bulletin
qui vous ouvre les frontières

Recevez chez vous le dernier numéro des **Chroniques frontalières** en nous retournant ce bon de commande.

Pour vous abonner ou commander des numéros, merci de nous contacter ou de nous retourner le bulletin ci-dessous à :

Marie Trémolières, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest - OCDE
Le Seine St Germain, 4 Bd des Îles, Bât A 92130 Issy-les-Moulineaux / France
courriel : marie.tremolieres@oecd.org .

Nom : Prénom : Profession :
.....
Institution :
.....
Adresse :
N° : Bte : Code Postal : Localité :
.....
Pays :
Téléphone : Fax :
Courriel :